© Drogues Info Service - 8 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Drogue douce : quelles solutions ?

Par Profil supprimé Postée le 27/10/2014 14:37

> Bonjour,
>
> Notre fille aura 18 ans dans quelques jours.
> Elle est en apprentissage depuis cette année.
> Elle se drogue (apparemment cannabis), bien sur, elle nous dit qu'elle a arrêté, il n'empêche, absentéisme au CFA, chez l'employeur, fugue entre le 13 et le 24/10, retour vendredi soir à la maison et vol de 60 € de chèques vacances le samedi dans notre maison. Ce n'est bien entendu pas la première fois que de l'argent disparait. Que peut-on faire ? Si elle ne souhaite pas rencontrer des spécialistes, avons nous une solution ? Elle sera de plus majeure le 10/11. Merci pour vos conseils

---

Mise en ligne le 28/10/2014

Bonjour,

Les informations que vous nous communiquez au sujet de votre fille ne nous permettent pas de confirmer vos doutes concernant d'éventuelles consommations de cannabis. Nous comprenons que ses agissements vous mettent en difficulté et vous inquiètent mais, comme vous semblez le deviner, si elle ne souhaite pas rencontrer de professionnels vous ne pourrez pas l'y contraindre.

Il est en revanche possible pour vous, en tant que parents, de vous rapprocher d'un lieu de consultation spécialisée pour être conseillés, soutenus et guidés face à cette situation. Cette aide à la parentalité est proposée en PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) de manière individuelle, confidentielle, gratuite et il est tout à fait possible de consulter indépendamment de son enfant. Il peut être important que vous soyez accompagnés dans vos positionnements face aux vols et aux fugues notamment.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du PAEJ qui semble le plus proche de chez vous. Cette consultation serait bien évidemment ouverte à votre fille si elle le souhaitait, pour des entretiens individuels et/ou familiaux. Au-delà des questions de consommation, tous les sujets « sensibles » à ces âges de la vie peuvent y être abordés.

Bien sûr, n’hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez prendre le temps de discuter plus précisément des difficultés que vous rencontrez. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable) ou encore par Chat.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Point Ecoute Prévention ARPADE

39 bis rue de Cugnaux
31300 TOULOUSE

Tél : 05 61 42 91 91
Site web : www.arpade.org/point-ecoute/
Secrétariat : Mardi au vendredi 14h/18h
Accueil du public : Mardi au vendredi 14h/18h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous, prendre rendez-vous par téléphone ou par mail : cjc@sas-arpade.org

Voir la fiche détaillée